



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

METRO ANNONCE SES RÉSULTATS DU DEUXIÈME TRIMESTRE 2019

(Montréal, le 17 avril 2019) - METRO INC. (TSX : MRU) a annoncé aujourd'hui ses résultats pour le deuxième trimestre de l'exercice 2019, clos le 16 mars 2019.

FAITS SAILLANTS DU DEUXIÈME TRIMESTRE 2019

- Chiffre d'affaires de 3 701,6 millions \$, en hausse de 27,7 % et de 4,0 % en excluant le Groupe Jean Coutu
- Chiffre d'affaires des magasins d'alimentation comparables en hausse de 4,3 %
- Chiffre d'affaires des pharmacies comparables en hausse de 1,1 %
- Bénéfice net de 121,5 millions \$, en hausse de 13,7 %
- Charges de restructuration du réseau de détail de 36,0 millions \$
- Bénéfice net ajusté⁽¹⁾ de 155,1 millions \$, en hausse de 43,5 %
- Bénéfice net dilué par action de 0,47 \$
- Bénéfice net dilué par action ajusté⁽¹⁾ de 0,60 \$ en hausse de 27,7 %
- Synergies de 13,6 millions \$ reliées à l'acquisition du Groupe Jean Coutu, pour une valeur annualisée de 50 millions \$

	2019	%	2018	%	Variation (%)
<i>(en millions de dollars, sauf le bénéfice net par action)</i>	12 semaines		12 semaines		
Chiffre d'affaires	3 701,6	100,0	2 899,0	100,0	27,7
Bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés aux entreprises associées	256,2	6,9	206,5	7,1	24,1
Bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés aux entreprises associées ajusté ⁽²⁾	293,6	7,9	208,1	7,2	41,1
Bénéfice net	121,5	3,3	106,9	3,7	13,7
Bénéfice net dilué par action	0,47	—	0,47	—	—
Bénéfice net ajusté ⁽¹⁾	155,1	4,2	108,1	3,7	43,5
Bénéfice net dilué par action ajusté ⁽¹⁾	0,60	—	0,47	—	27,7

	2019	%	2018	%	Variation (%)
<i>(en millions de dollars, sauf le bénéfice net par action)</i>	24 semaines		24 semaines		
Chiffre d'affaires	7 679,3	100,0	6 010,8	100,0	27,8
Bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés aux entreprises associées	576,8	7,5	424,3	7,1	35,9
Bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés aux entreprises associées ajusté ⁽²⁾	606,8	7,9	439,3	7,3	38,1
Bénéfice net	324,6	4,2	1 406,0	23,4	(76,9)
Bénéfice net dilué par action	1,26	—	6,14	—	(79,5)
Bénéfice net ajusté ⁽¹⁾	327,3	4,3	234,8	3,9	39,4
Bénéfice net dilué par action ajusté ⁽¹⁾	1,27	—	1,02	—	24,5

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés aux entreprises associées » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽³⁾ Consulter la section « Informations prospectives »

MESSAGE DU PRÉSIDENT

« Nous avons eu de bons résultats au deuxième trimestre, avec une forte croissance des ventes comparables à travers notre réseau. Nous sommes satisfaits de l'avancement de l'intégration du Groupe Jean Coutu, atteignant des synergies annualisées de 50 millions \$⁽³⁾ à l'approche du premier anniversaire de l'acquisition. Nous continuons⁽³⁾ d'investir dans notre réseau de magasins, ainsi que dans nos projets de distribution et de technologie, et nous sommes confiants de poursuivre⁽³⁾ notre croissance à long terme. »

« Nous avons annoncé aujourd'hui dans un communiqué distinct que François J. Coutu prendra sa retraite à titre de Président du Groupe Jean Coutu (PJC) inc. à compter du 31 mai prochain. Je tiens à féliciter François pour sa très grande contribution au succès du Groupe Jean Coutu depuis 1983 et je suis heureux de pouvoir continuer à travailler avec lui à titre de membre de notre conseil d'administration », a déclaré Eric R. La Flèche, président et chef de la direction.

RÉSULTATS DU DEUXIÈME TRIMESTRE 2019

L'acquisition de Le Groupe Jean Coutu (PJC) Inc. (« Groupe Jean Coutu ») a été complétée le 11 mai 2018 et les résultats ont été consolidés à ceux de la Société à compter de cette date. Les résultats du deuxième trimestre et des 24 premières semaines de l'exercice 2018 présentés ici à titre comparatif ne comprenaient donc pas les résultats du Groupe Jean Coutu. De plus, les résultats du premier trimestre de l'exercice 2018 comprenaient des gains importants suite à la disposition de notre participation dans Alimentation Couche-Tard (ACT).

CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires du deuxième trimestre de l'exercice 2019 a atteint 3 701,6 millions \$ comparativement à 2 899,0 millions \$ au deuxième trimestre de l'exercice 2018, une hausse de 27,7 %. En excluant 686,4 millions \$ provenant du Groupe Jean Coutu du chiffre d'affaires de 2019, l'augmentation a été de 4,0 %. Au deuxième trimestre, le chiffre d'affaires des magasins d'alimentation comparables a été en hausse de 4,3 % et notre panier alimentaire a connu une inflation d'environ 2,5 %. Le chiffre d'affaires des pharmacies comparables a connu une hausse de 1,1 %, soit une baisse de 0,1 % pour les médicaments d'ordonnance (hausse de 2,2 % pour le nombre de prescriptions) et une hausse de 3,6 % pour les produits de la section commerciale.

Le chiffre d'affaires des 24 premières semaines de l'exercice 2019 a atteint 7 679,3 millions \$ comparativement à 6 010,8 millions \$ pour la période correspondante de l'exercice 2018, une hausse de 27,8 %. En excluant 1 443,5 millions \$ provenant du Groupe Jean Coutu du chiffre d'affaires de l'exercice 2019, l'augmentation a été de 3,7 %.

BÉNÉFICE OPÉRATIONNEL AVANT AMORTISSEMENT ET RÉSULTATS LIÉS AUX ENTREPRISES ASSOCIÉES

Cette mesure du bénéfice exclut les frais financiers, les impôts, l'amortissement, la quote-part des résultats et les gains sur disposition liés à des participations dans des entreprises associées ainsi que le gain sur la réévaluation et la disposition d'un placement à la juste valeur.

Le bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés aux entreprises associées du deuxième trimestre de l'exercice 2019 a été de 256,2 millions \$ ou 6,9 % du chiffre d'affaires comparativement à 206,5 millions \$ ou 7,1 % du chiffre d'affaires pour le même trimestre de l'exercice précédent. Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2019, nous avons enregistré des charges de 36,0 millions \$ pour une restructuration de notre réseau de détail, ayant pour but de mieux répondre aux besoins de notre clientèle et de réduire nos coûts d'opération. Dans le cadre de ce projet, une douzaine de magasins seront convertis, relocalisés ou fermés, résultant en des indemnités de départ, des charges d'occupation et des radiations d'actifs. Toujours au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2019, une perte de 1,4 million \$ a été enregistrée pour compléter le dessaisissement des pharmacies tandis qu'au deuxième trimestre de 2018, nous avons enregistré des charges de 1,6 million \$ relativement à l'acquisition du Groupe Jean Coutu. En excluant ces éléments, le bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés aux entreprises associées ajusté⁽²⁾ du deuxième trimestre de l'exercice 2019 a été de 293,6 millions \$ ou 7,9 % du chiffre d'affaires, comparativement à 208,1 millions \$ ou 7,2 % pour le trimestre correspondant de l'exercice 2018. Pour le deuxième trimestre de l'exercice 2019, le bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés aux entreprises associées ajusté⁽²⁾, excluant le Groupe Jean Coutu, a été de 213,4 millions \$ ou 7,1 % du chiffre d'affaires, comparativement à 208,1 millions \$ ou 7,2 % pour le trimestre correspondant de l'exercice 2018.

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés aux entreprises associées » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽³⁾ Consulter la section « Informations prospectives »

Le bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés aux entreprises associées pour les 24 premières semaines de l'exercice 2019 a été de 576,8 millions \$ ou 7,5 % du chiffre d'affaires comparativement à 424,3 millions \$ ou 7,1 % du chiffre d'affaires pour la même période de l'exercice précédent. Au cours des 24 premières semaines de l'exercice 2019, nous avons enregistré des charges de restructuration du réseau de détail de 36,0 millions \$ et réalisé un gain net de 6,0 millions \$ dans le cadre du dessaisissement des pharmacies tandis que pour la même période de l'exercice 2018, nous avons enregistré des charges de 3,6 millions \$ relativement à l'acquisition du Groupe Jean Coutu et de 11,4 millions \$ pour la modernisation de notre réseau de distribution. En excluant ces éléments, le bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés aux entreprises associées ajusté⁽²⁾ des 24 premières semaines de l'exercice 2019 a été de 606,8 millions \$ ou 7,9 % du chiffre d'affaires, comparativement à 439,3 millions \$ ou 7,3 % pour la période correspondante de l'exercice 2018. Pour la période des 24 premières semaines de l'exercice 2019, le bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés aux entreprises associées ajusté⁽²⁾, excluant le Groupe Jean Coutu, a été de 439,7 millions \$ ou 7,1 % du chiffre d'affaires, comparativement à 439,3 millions \$ ou 7,3 % pour la période correspondante de l'exercice 2018.

Les synergies liées à l'acquisition du Groupe Jean Coutu réalisées pour le deuxième trimestre et les 24 premières semaines de l'exercice 2019 ont été respectivement de 13,6 millions \$ et de 24,3 millions \$ et nous avons à ce jour généré une valeur annualisée de 50 millions \$⁽³⁾.

Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés aux entreprises associées (BO)⁽²⁾

<i>(en millions de dollars, sauf indication contraire)</i>	12 semaines / Exercices financiers					
	2019			2018		
	BO	Chiffre d'affaires	(%)	BO	Chiffre d'affaires	(%)
Bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés aux entreprises associées	256,2	3 701,6	6,9	206,5	2 899,0	7,1
Charges de restructuration du réseau de détail	36,0			—		
Perte sur le dessaisissement de pharmacies	1,4			—		
Charges liées à l'acquisition d'entreprise	—			1,6		
Bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés aux entreprises associées ajusté ⁽²⁾	293,6	3 701,6	7,9	208,1	2 899,0	7,2
Bénéfice opérationnel avant amortissement du Groupe Jean Coutu	80,2	686,4		—	—	
Bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés aux entreprises associées ajusté ⁽²⁾ , excluant le Groupe Jean Coutu	213,4	3 015,2	7,1	208,1	2 899,0	7,2

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés aux entreprises associées » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽³⁾ Consulter la section « Informations prospectives »

	24 semaines / Exercices financiers					
	2019			2018		
	BO	Chiffre d'affaires	(%)	BO	Chiffre d'affaires	(%)
<i>(en millions de dollars, sauf indication contraire)</i>						
Bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés aux entreprises associées	576,8	7 679,3	7,5	424,3	6 010,8	7,1
Charges de restructuration du réseau de détail	36,0			—		
Gain sur le dessaisissement de pharmacies	(6,0)			—		
Charges liées à l'acquisition d'entreprise	—			3,6		
Charges liées à la modernisation du réseau de distribution	—			11,4		
Bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés aux entreprises associées ajusté ⁽²⁾	606,8	7 679,3	7,9	439,3	6 010,8	7,3
Bénéfice opérationnel avant amortissement du Groupe Jean Coutu	167,1	1 443,5		—	—	
Bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés aux entreprises associées ajusté ⁽²⁾ , excluant le Groupe Jean Coutu	439,7	6 235,8	7,1	439,3	6 010,8	7,3

Notre taux de marge brute a été de 20,1 % pour le deuxième trimestre et de 19,7 % pour les 24 premières semaines de l'exercice 2019 comparativement à 20,2 % et 19,8 % pour les périodes correspondantes de l'exercice 2018. Ces variations sont attribuables au regroupement avec le Groupe Jean Coutu.

Notre pourcentage de charges d'exploitation sur le chiffre d'affaires a été de 13,2 % au deuxième trimestre de l'exercice 2019 comparativement à 13,1 % pour le même trimestre de l'exercice 2018. En excluant du deuxième trimestre de l'exercice 2019 les charges de 36,0 millions \$ pour la restructuration de notre réseau de détail et la perte de 1,4 million \$ pour compléter le dessaisissement des pharmacies ainsi que du deuxième trimestre de l'exercice 2018, les charges de 1,6 million \$ relativement à l'acquisition du Groupe Jean Coutu, le pourcentage de charges d'exploitation sur le chiffre d'affaires a été de 12,2 % en 2019 comparativement à 13,0 % en 2018. Cette variation est attribuable au regroupement avec le Groupe Jean Coutu, diminuée par une augmentation des frais de transport, principalement en raison d'une grève chez l'un de nos principaux transporteurs.

Pour les 24 premières semaines de l'exercice 2019, notre pourcentage de charges d'exploitation sur le chiffre d'affaires a été de 12,2 % comparativement à 12,8 % pour la période correspondante de l'exercice 2018. En excluant des 24 premières semaines de l'exercice 2019, les charges de restructuration du réseau de détail de 36,0 millions \$ et le gain net de 6,0 millions \$ réalisé dans le cadre du dessaisissement des pharmacies, ainsi que de la même période de l'exercice 2018, les charges de 3,6 millions \$ relativement à l'acquisition du Groupe Jean Coutu et les charges de 11,4 millions \$ pour la modernisation de notre réseau de distribution, le pourcentage de charges d'exploitation sur le chiffre d'affaires a été de 11,8 % en 2019 comparativement à 12,5 % en 2018. Cette variation est attribuable au regroupement avec le Groupe Jean Coutu, diminuée par la hausse du salaire minimum, particulièrement en Ontario, ainsi qu'une augmentation des frais de transport, principalement en raison d'une grève chez l'un de nos principaux transporteurs.

AMORTISSEMENT ET FRAIS FINANCIERS NETS

Les dépenses d'amortissement pour le deuxième trimestre et les 24 premières semaines de l'exercice 2019 ont été respectivement de 65,6 millions \$ et de 129,3 millions \$ comparativement à 47,2 millions \$ et 94,1 millions \$ pour les périodes correspondantes de l'exercice 2018. L'amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition du Groupe Jean Coutu s'est élevé à 8,8 millions \$ pour le deuxième trimestre et à 17,8 millions \$ pour les 24 premières semaines de l'exercice 2019.

Les frais financiers pour le deuxième trimestre et les 24 premières semaines de l'exercice 2019 ont été respectivement de 24,6 millions \$ et de 48,6 millions \$ comparativement à 14,2 millions \$ et 26,5 millions \$ pour les périodes correspondantes de l'exercice 2018. Ces hausses sont principalement attribuables aux billets émis pour l'acquisition du Groupe Jean Coutu.

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés aux entreprises associées » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽³⁾ Consulter la section « Informations prospectives »

QUOTE-PART DES RÉSULTATS ET GAIN SUR LA DISPOSITION DE PARTICIPATIONS DANS DES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET GAIN SUR RÉÉVALUATION ET DISPOSITION D'UN PLACEMENT À LA JUSTE VALEUR

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2019, la Société a procédé à la disposition de sa participation dans Colo-D Inc., une entreprise associée présentée dans les autres éléments d'actifs, pour une considération totale en espèces de 58,0 millions \$. Un gain avant impôts de 35,4 millions \$ sur la disposition de cette participation a été enregistré aux résultats.

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2018, en vue de financer en partie l'acquisition du Groupe Jean Coutu, nous avons disposé de la majorité de notre participation dans ACT et réalisé un gain de 1 107,4 millions \$. Cette disposition a entraîné la perte de l'influence notable de la Société sur ACT. Par conséquent, le placement a été réévalué à la juste valeur et la Société a enregistré un gain sur la réévaluation de 225,6 millions \$ au bénéfice net. Au quatrième trimestre de l'exercice 2018, nous avons disposé de la majorité de ce placement à la juste valeur et avons signé une entente d'opération à terme auprès d'une institution financière pour disposer des actions restantes. La disposition a été finalisée au cours du premier trimestre de l'exercice 2019 et la réévaluation finale du passif financier a entraîné un gain de 1,5 million \$ enregistré au bénéfice net.

Aucune quote-part dans les résultats d'une entreprise associée n'a été enregistrée au cours des 24 premières semaines de l'exercice 2019 comparativement à une quote-part de 30,8 millions \$ pour la période correspondante de l'exercice 2018.

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

La charge d'impôts a été de 44,5 millions \$ au deuxième trimestre de l'exercice 2019 avec un taux d'imposition effectif de 26,8 % comparativement à 38,2 millions \$ et 26,3 % au deuxième trimestre de l'exercice 2018.

Pour les 24 premières semaines de l'exercice 2019, la charge d'impôts a été de 111,2 millions \$ comparativement à 261,5 millions \$ pour la période correspondante de l'exercice 2018, avec un taux d'imposition effectif de 25,5 % comparativement à 15,7 %. Le gain sur la disposition de la majorité de notre participation dans ACT et le gain sur la réévaluation et la disposition du placement à la juste valeur expliquent le faible taux effectif en 2018.

BÉNÉFICE NET ET BÉNÉFICE NET AJUSTÉ⁽¹⁾

Le bénéfice net du deuxième trimestre de l'exercice 2019 a été de 121,5 millions \$ comparativement à 106,9 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice 2018, soit une hausse de 13,7 %, tandis que le bénéfice net dilué par action a été de 0,47 \$, égal à celui du trimestre correspondant de l'exercice 2018. En excluant les éléments spécifiques présentés dans le tableau ci-dessous, le bénéfice net ajusté⁽¹⁾ du deuxième trimestre de l'exercice 2019 a été de 155,1 millions \$ comparativement au bénéfice net ajusté⁽¹⁾ de 108,1 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice 2018 et le bénéfice net dilué par action ajusté⁽¹⁾ de 0,60 \$ comparativement à 0,47 \$, soit des augmentations de 43,5 % et 27,7 % respectivement.

Le bénéfice net pour les 24 premières semaines de l'exercice 2019 a été de 324,6 millions \$ comparativement à 1 406,0 millions \$ pour la période correspondante de l'exercice 2018, soit une baisse de 76,9 %. Le bénéfice net dilué par action a été de 1,26 \$ par rapport à 6,14 \$ l'an passé, en baisse de 79,5 %. En excluant les éléments spécifiques présentés dans le tableau ci-dessous, le bénéfice net ajusté⁽¹⁾ des 24 premières semaines de l'exercice 2019 a été de 327,3 millions \$ comparativement au bénéfice net ajusté⁽¹⁾ de 234,8 millions \$ pour la période correspondante de l'exercice 2018 et le bénéfice net dilué par action ajusté⁽¹⁾ de 1,27 \$ comparativement à 1,02 \$, soit des augmentations de 39,4 % et 24,5 % respectivement.

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés aux entreprises associées » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽³⁾ Consulter la section « Informations prospectives »

Ajustements au bénéfice net⁽¹⁾

	12 semaines / Exercices financiers					
	2019		2018		Variation (%)	
	(en millions de dollars)	BPA dilué (en dollars)	(en millions de dollars)	BPA dilué (en dollars)	Bénéfice net	BPA dilué
Bénéfice net	121,5	0,47	106,9	0,47	13,7	—
Charges de restructuration du réseau de détail, nettes d'impôts	26,4		—			
Perte sur le dessaisissement de pharmacies, net d'impôts	0,7		—			
Charges liées à l'acquisition d'entreprise, nettes d'impôts	—		1,1			
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition du Groupe Jean Coudu, net d'impôts	6,5		—			
Revenus sur les placements temporaires et les dépôts en garantie liés à l'acquisition d'entreprise, nets d'impôts	—		(7,1)			
Intérêts sur les billets émis liés à l'acquisition d'entreprise, nets d'impôts	—		7,2			
Bénéfice net ajusté⁽¹⁾	155,1	0,60	108,1	0,47	43,5	27,7

	24 semaines / Exercices financiers					
	2019		2018		Variation (%)	
	(en millions de dollars)	BPA dilué (en dollars)	(en millions de dollars)	BPA dilué (en dollars)	Bénéfice net	BPA dilué
Bénéfice net	324,6	1,26	1 406,0	6,14	(76,9)	(79,5)
Charges de restructuration du réseau de détail, nettes d'impôts	26,4		—			
Gain sur le dessaisissement de pharmacies, net d'impôts	(4,7)		—			
Charges liées à l'acquisition d'entreprise, nettes d'impôts	—		2,6			
Charges liées à la modernisation du réseau de distribution, nettes d'impôts	—		8,4			
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition du Groupe Jean Coudu, net d'impôts	13,1		—			
Revenus sur les placements temporaires et les dépôts en garantie liés à l'acquisition d'entreprise, nets d'impôts	—		(11,0)			
Intérêts sur les billets émis liés à l'acquisition d'entreprise, nets d'impôts	—		8,8			
Frais financiers sur le solde à payer relativement au rachat des participations minoritaires, nets d'impôts	—		1,3			
Gain sur la disposition de participations dans des entreprises associées, net d'impôts	(31,0)		(958,9)			
Gain sur la réévaluation et la disposition d'un placement à la juste valeur, net d'impôts	(1,1)		(195,7)			
Quote-part dans les résultats d'une entreprise associée, nette d'impôts	—		(26,7)			
Bénéfice net ajusté⁽¹⁾	327,3	1,27	234,8	1,02	39,4	24,5

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés aux entreprises associées » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽³⁾ Consulter la section « Informations prospectives »

RACHAT DE PARTICIPATION NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE

La Société se portera acquéreur de la participation minoritaire dans Groupe Première Moisson Inc. à la fin du présent exercice financier. Par conséquent, le passif relatif à cette participation ne donnant pas le contrôle a été reclassé dans les passifs courants.

PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS

Le programme de rachat d'actions dans le cours normal des activités présentement en vigueur permet à la Société de racheter jusqu'à concurrence de 7 000 000 de ses actions ordinaires entre le 23 novembre 2018 et le 22 novembre 2019. Entre le 23 novembre 2018 et le 5 avril 2019, la Société a racheté 1 300 000 de ses actions ordinaires à un prix moyen de 48,89 \$, pour une considération totale de 63,6 millions \$.

DIVIDENDES

Le 16 avril 2019, le conseil d'administration de la Société a déclaré un dividende trimestriel de 0,20 \$ par action ordinaire payable le 7 juin 2019, soit une hausse de 11,1 % par rapport au dividende déclaré au même trimestre de l'exercice précédent.

INFORMATIONS PROSPECTIVES

Nous avons utilisé, dans le présent rapport, diverses expressions qui pourraient, au sens de la réglementation des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, constituer des informations prospectives. De façon générale, toute déclaration contenue dans le présent rapport qui ne constitue pas un fait historique peut être considérée comme une déclaration prospective. Les expressions « annualiser », « continuer », « poursuivre » et autres expressions similaires indiquent en général des déclarations prospectives. Les déclarations prospectives pouvant être contenues dans le présent rapport font référence à des hypothèses sur l'industrie alimentaire au Canada, l'économie en général, notre budget annuel ainsi que notre plan d'action 2019.

Ces déclarations prospectives ne donnent pas de garantie quant à la performance future de la Société et elles supposent des risques connus et inconnus ainsi que des incertitudes pouvant faire en sorte qu'elles ne se réalisent pas. L'arrivée d'un nouveau concurrent est un exemple de ceux décrits à la rubrique « Gestion des risques » du rapport annuel 2018 qui pourraient influencer sur la réalisation de ces déclarations. Nous croyons que nos déclarations sont raisonnables et pertinentes à la date de publication du présent rapport et qu'elles représentent nos attentes. La Société n'a pas l'intention de mettre à jour les déclarations prospectives qui pourraient être contenues dans le présent rapport, sauf si cela est requis par la loi.

MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

En plus de fournir des mesures du bénéfice selon les Normes internationales d'information financière (IFRS), nous avons inclus certaines mesures du bénéfice non conformes aux IFRS. Ces mesures sont présentées à titre d'information relative, elles n'ont pas de sens normalisé par les IFRS et elles ne peuvent pas être comparées à des mesures du même type présentées par d'autres sociétés publiques.

BÉNÉFICE OPÉRATIONNEL AVANT AMORTISSEMENT ET RÉSULTATS LIÉS AUX ENTREPRISES ASSOCIÉES AJUSTÉ, BÉNÉFICE NET AJUSTÉ ET BÉNÉFICE NET DILUÉ PAR ACTION AJUSTÉ

Le bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés aux entreprises associées ajusté, le bénéfice net ajusté et le bénéfice net dilué par action ajusté sont des mesures du bénéfice excluant l'incidence de certains éléments qui doivent être comptabilisés en vertu des IFRS. Il s'agit de mesures non conformes aux IFRS. Nous sommes d'avis que les lecteurs d'états financiers sont mieux informés des résultats d'exploitation de la période courante et de la période correspondante de l'exercice précédent en présentant les résultats sans ces éléments qui ne sont pas nécessairement représentatifs de la performance de la Société. Ainsi, les lecteurs d'états financiers sont en mesure de mieux analyser les tendances sur une base comparative, d'évaluer la performance financière de la Société et de juger de ses perspectives d'avenir. L'exclusion de certains éléments des mesures du bénéfice ne signifie pas que ces éléments sont nécessairement non récurrents.

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés aux entreprises associées » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽³⁾ Consulter la section « Informations prospectives »

CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE

Les analystes financiers et les investisseurs institutionnels sont invités à participer à la conférence téléphonique portant sur les résultats du **deuxième trimestre 2019** qui aura lieu **aujourd'hui, le 17 avril 2019, à 10 h (HAE)**. Pour accéder à la conférence, le numéro de téléphone à composer est le (647) 427-7450 ou 1 (888) 231-8191. Les journalistes et le public investisseur pourront y accéder en mode écoute seulement.

Avis aux lecteurs : Les états financiers intermédiaires consolidés résumés ainsi que le rapport de gestion du deuxième trimestre 2019 de METRO INC. sont disponibles sur Internet à l'adresse suivante : www.metro.ca - Site corporatif - Relations avec les investisseurs - Résultats trimestriels 2019 - Deuxième trimestre 2019.

(30)

Source : METRO INC.

Renseignements : François Thibault
Vice-président exécutif,
chef de la direction financière et trésorier
Tél. : (514) 643-1003

**Service des relations
avec les investisseurs :** Tél. : (514) 643-1000
www.metro.ca

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés aux entreprises associées » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽³⁾ Consulter la section « Informations prospectives »